COMMUNE de CERCY-LA-TOUR

Formulaire de demande de location

Salle d'exposition

Nom de l'Association/Nom du particulier ……

Nom du contact ……

Adresse : ……

……

Courriel :|__|__||__|__||__|__||__|__||__|__||__|__||__|__||__|__||__|__||__|__|__|__|

Tél : |__|__||__|__||__|__||__|__||__|__| Port : |__|__||__|__||__|__||__|__||__|__|

Date de réservation souhaitée du |__|__||__|__||__|__| au |__|__||__|__||__|__|

NATURE DE L'EVENEMENT

Ces salles ont vocation a accueillir des manifestations ouvertes au public.

TYPE D'EXPOSTION	
AUTRE MANIFESTATION	Préciser : Ouvert au public OUI |__| NON |__|

Événement à but lucratif : |__| OUI |__| NON

Réservation de la salle de 38m² : |__| OUI |__| NON

Réservation de la salle de 18m² : |__| OUI |__| NON

Nombre de personnes attendues (facultatif) : .....

Horaires d'ouverture au public : .....

.....

.....

MODALITES DE LOCATION

- Pour une **réservation**, prendre contact avec **le secrétariat de la Mairie** pour connaître la disponibilité de la salle.

- Confirmer la demande **en remplissant le formulaire de demande de location. Seul le formulaire dûment rempli et signé constitue la demande officielle.**

Cette formalité devra être remplie ***au maximum 15 jours après la prise de contact, ce délai expiré, la réservation de la salle n'est plus garantie.***

- La **réponse sera communiquée** dans le mois en cours.

- **Dès réception de cette réponse, prendre contact avec le secrétariat de la Mairie** afin de finaliser la réservation par la signature du règlement et de la convention, ainsi que la remise de :

1. Une **attestation d'assurance** couvrant la **responsabilité civile** du demandeur.
2. Selon les manifestations organisées : Les **attestations de déclarations obligatoires** (SACEM

Pour tout événement, la ou les salles devront être ouvertes au public au minimum 4 demi-journées par semaine pour le "forfait semaine" et 2 demi-journées pour le forfait "2 jours"

La réservation n'est effective qu'après réception et acceptation du dossier complet.

- Le **solde** du règlement de la location devra être réglé **impérativement huit jours avant la remise des clés.**

TARIFS

✓ ***Associations dont le siège est sur la Commune de Cercy-la-Tour :***

pour les manifestations à but NON lucratif :

Gratuité pour une durée maximale de 2 semaines renouvelable une fois dans l'année selon disponilbilités.

✓ ***Événements à but lucratif, particuliers, professionnels, et associations extérieures***

La durée maximale de location est de 2 semaines, renouvelable une fois dans l'année selon disponibilités

	Salle 38m²	*Salle 18m²*	*Deux salles*
Forfait semaine	35 €	35 €	56 €
Forfait 2 jours		10 €	

Sous réserve d'acceptation des tarifs par le conseil municipal

Les demandes de locations n'entrant pas dans le cadre des catégories précédentes seront soumises à autorisations préalables délivrées par le Maire ou la commission. Toute demande de location par une société à caractère commercial fera l'objet d'une étude en mairie pour en déterminer le tarif.

Les chèques de réservation et de caution doivent être au nom du résident ou de l'association qui bénéficie du tarif.

Je soussigné(e), …….. déclare avoir pris connaissance des modalités de location de la salle d'exposition et le règlement d'utilisation et m'engage à les respecter. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. La municipalité se réserve le droit d'annuler, sans préavis, la location de la salle en cas de manquement aux dispositions du règlement intérieur.

Fait à CERCY-LA-TOUR, le ……

Signature du demandeur,
précédée de la mention « Lu et approuvé »